

Premier oral public pour le parc naturel régional

Publié le 01/11/2017 à 04:55 | Mis à jour le 01/11/2017 à 04:55

f 1



G+



POLITIQUE - MÉNIGOUTE



Didier Gaillard, président du Pays, a précisé que le dossier d'opportunité serait déposé au premier semestre 2018.

© Photo NR

Le projet de parc naturel régional de Gâtine poitevine a été, pour la première fois, présenté au public, lundi, à Ménigoute. Entre attentes et inquiétudes.

La salle Romane avait fait le plein, lundi, à Ménigoute. Et pour cause, le Festival international du film ornithologique (Fifo) accueillait une table ronde attendue sur la création d'un parc naturel régional (PNR) en Gâtine poitevine. Pour la circonstance, une vidéo de présentation, réalisée par les étudiants de l'Iffcam (*), était projetée devant une centaine de personnes.

Une longue route

L'occasion de mieux comprendre ce projet de valorisation patrimoniale et paysagère d'un territoire rural habité. « *Cet outil permettra de répondre à la fragilité de cet espace, de le faire connaître et de le mettre en valeur* », soutient Jean-Pierre Rimbeau, vice-président du Pays de Gâtine, qui a relancé le projet en 2015. Selon lui, ce dossier de label convainc « *une large majorité* » de maires, à défaut de bénéficier de « *l'union sacrée* ». Et l'assurance de « *ne pas faire concurrence* » avec le PNR du Marais poitevin pour Catherine Tromas, vice-présidente du parc voisin.

Depuis le dernier séminaire (lire NR du 3 juin), un deuxième comité de pilotage a permis d'échanger sur le périmètre du futur parc, avec des discussions sur l'intégration ou non des communes du canton de Moncoutant. Les membres ont également effectué des visites d'études, en septembre, des PNR de Normandie-Maine, Loire-Anjou-Touraine et du Périgord-Limousin. La prochaine étape demeure la réalisation de l'étude d'opportunité qui s'appuiera sur les compétences des collectivités, des

chambres consulaires et d'autres organismes. « *Nous nous donnons jusqu'au premier semestre 2018 pour déposer le dossier* », annonce Didier Gaillard, président du Pays. La suite ? « *Le préfet de région aura six mois pour répondre. S'il donne le feu vert, viendra l'écriture de la charte du parc valable pour quinze ans* », précise Loïc Bidault, membre du Conseil national de la protection de la nature.

L'inquiétude de l'élevage

Les communes et les habitants seront ensuite consultés via une enquête publique. Mais des spectateurs de la table ronde se questionnaient sur l'apport d'un PNR pour la sauvegarde de l'élevage, activité prédominante en Gâtine. « *Le parc ne résoudra pas tout, mais il apportera une plus-value en terme d'images, un développement des circuits-courts...* », rassure Nicolas Gamache, conseiller régional, ajoutant que la valorisation de l'agriculture sera discutée dans l'élaboration de la charte. Car rien n'est encore bouclé.

(*) Institut francophone de formation au cinéma animalier de Ménigoute.

A LA UNE LOCAL MÉNIGOUTE POLITIQUE ENVIRONNEMENT CINÉMA FESTIVALS LOISIRS



Édouard DANIEL
Journaliste, rédaction de Parthenay



SES DERNIERS ARTICLES

- > [Méthanisation : les habitants consultés](#)
- > [Cinq femmes gravissent des montagnes sur les planches](#)
- > [A Parthenay, "on s'dit cap" pour surmonter le handicap](#)

SUR LE MÊME SUJET



Au Fifo, la nature toujours sous le feu des projecteurs



Le Parc naturel régional face aux maires



Bilan positif d'une édition politique